

Département
80
Arrondissement
d'AMIENS

CANTON D'AMIENS SUD

République Française

COMMUNE DE SAINS EN AMIENOIS
56, Rue de la Chaussée
80680

Téléphone : 03.22.09.51.15

MARCHÉ PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE PASSÉ SELON UNE PROCEDURE NON FORMALISEE

En application de l'article R.2122 et suivants° du code de la commande publique

Mémoire

**Pour la mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation
énergétique de l'école de la Sentelette**



Préambule

L'école primaire de Sains en Amiénois accueille les enfants du RPI (Estrées sur Noye, Saint Fuscien et Sains en Amiénois).

Le bâtiment principal a été construit en 1985 suivant les techniques de l'époque avec l'emploi du bois en structure. Un agrandissement a été réalisé en 1995.

L'extension édifiée en 2004 est reliée au bâtiment initial par un sas servant de couloir et la création de la cantine en 2019 a été réalisée en s'appuyant sur une partie de la structure de 1985.

L'école accueille 150 enfants, scolarisés en maternelle et élémentaire.

Le centre de loisirs périscolaire (ALSH) qui fonctionne durant la période scolaire de 7h30 à 18h30 et le mercredi, utilise les mêmes locaux.

Les centres de loisirs pour les petites vacances et les grandes vacances sont fréquentés par une soixantaine d'enfants d'une part et plus de 120 d'autre part. Ils occupent le même bâtiment en utilisant les salles de classes.

Ces accueils extrascolaires sont ouverts pour une population qui s'étend aux communes du Sud Amiénois. Des accords avec Saint-Saulieu, Grattepanche, Hébecourt et Rumigny ont été instaurés depuis 2021. Il est recensé des provenances de familles de 5 ou 6 autres villages de résidence.

Situation

L'inconfort thermique est constaté par quelques professeurs durant les périodes d'hiver. Les déperditions de chaleur sont difficilement compensées par le chauffage au sol.

La limitation des hausses de températures, l'été, lors de période de forte chaleur, est quasiment impossible, étant donné l'exposition et l'absence de climatisation.

Par ailleurs, les zones communes, à savoir, couloirs, lieux d'accueil et mezzanine montrent clairement un niveau d'isolation totalement inadapté par rapport aux évolutions des normes actuelles.

Le système de chauffage par pompe à chaleur est doublé par des radiateurs prêts à l'emploi à tout moment.

La consommation en électricité de cette partie ancienne, incluant chauffage, éclairage et informatique est à réduire

Caractéristiques du bâtiment :

1) BATIMENT

1-1) Généralités

Surface Shon	:	550,00 m ²
Surface entre bâtiment	:	0,00 m ²
Hauteur du bâtiment	:	8,00 m
Année de construction	:	Entre 1983 et 1988

2) ZONE : ECOLE LA SENTELETTE

2-1) Généralités

Surface de la zone (m ²)	:	466,00 m ²
Hauteur de la zone (m)	:	2,80 m
Type de zone	:	Enseignement
Perméabilité	:	5,00

2-2) Chauffage

Programmation chauffage	:	Horl. à heure fixe avec ctre d'amb.
Surface programmée	:	Surf. <400 m ² ou Occup.discontinue

2-3) Refroidissement

Refroidissement	:	Zone non refroidie
-----------------	---	--------------------

Travaux :

L'étude thermique détaillée pointe toutes les parois « passives » et oriente l'ensemble des travaux.

L'isolation des murs par l'extérieur est une solution parfaitement maîtrisée, sans impact sur la surface des classes et avec une perturbation limitée en période scolaire.

CATALOGUE DES PAROIS DE L'ETAT INITIAL

Code	Type	Désignation	U W/m ² .°C	b
Mext1 exi	Mur extérieur (A1)	Mext 1 existant maçonnerie	0,555	1,000
Mext2 exi	Mur extérieur (A1)	Mext 2 existant MOB	0,700	1,000
Mext3 ext	Mur extérieur (A1)	Mext 3 extension maçonnerie	0,360	1,000
Mext4 ext	Mur extérieur (A1)	Mext 4 extension MOB	0,395	1,000
Cloiso nC	Mur intérieur (A1)	Cloison intérieure sur combles	0,410	0,750
TP 1 exi	Plancher sur terre-plein (A4)	TP 1 existant	0,568	1,000
TP 2	Plancher sur terre-plein (A4)	TP 2 extension	0,237	1,000
Toiture	Plafond ext. légers (A2)	Toiture panneau sandwich	0,330	1,000
Plaf exi	Plafond Intérieur (A2)	Plafond existant	0,373	0,857
Plaf ext	Plafond Intérieur (A2)	Plafond extension	0,220	0,857

(extrait de l'étude thermique)

Les plafonds en panneaux alvéolés, translucides, favorisant un bon éclairage naturel, mais inappropriés pour maintenir la chaleur feront l'objet d'une transformation avec puits de lumière.

La mezzanine qui aspire un flux d'air chaud de façon inutile, connaîtra une modification importante. Son emploi ayant complètement évolué depuis 1985, passant de salle de rencontre en lieu de stockage, les travaux seront sans effets sur les activités scolaires.

Résultats attendus

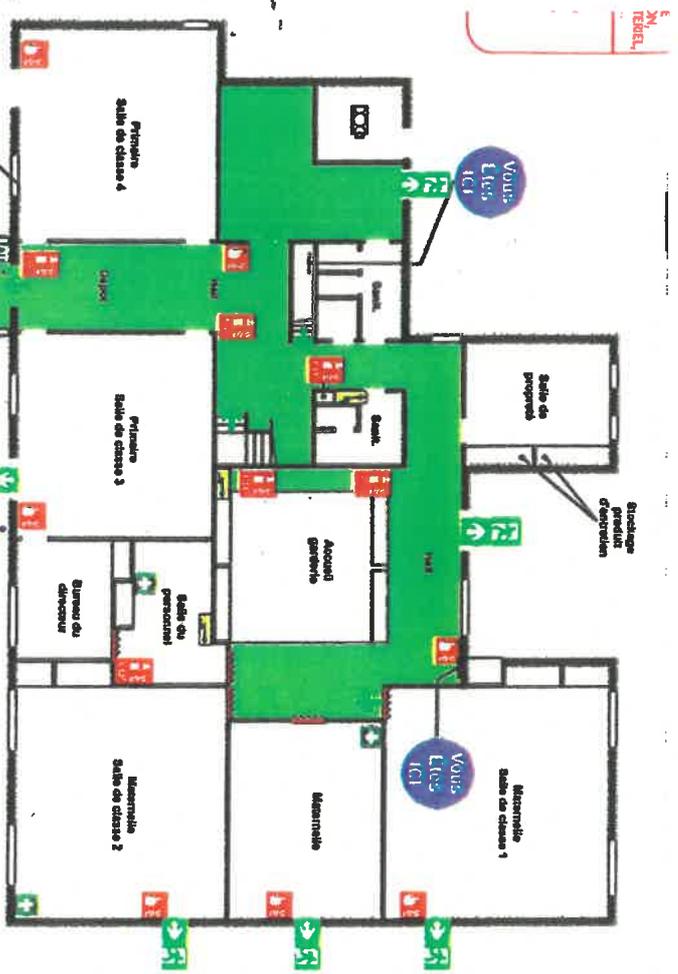
L'étude thermique par un organisme qualifié donne une situation initiale à 107 KWHEP/M² /AN. Les travaux projetés et validés par l'architecte nous amèneraient à une valeur de 62 KWHEP/M² /AN.

Calendrier de réalisation

Consultation architecte : 4^{ème} trimestre 2025

Réception des travaux : 3^{ème} trimestre 2027

Bâtiment
concerné



Légende

	Extincteur et alarme incendie
	Porte coupe-feu
	Extincteur portatif
	Kit de premiers secours
	Issue d'évacuation d'un niveau
	Évacuation sortie finale
	Point de rassemblement
	Infirmerie, Local de soins, Armoire à pharmacie
	Tableau électrique
	Local poubelles
	Potau d'incendie

ECOLE LA SENTELETTE
11 RUE DE LA SENTELETTE
80680 SAINS EN AMIENOIS

